

Côte-d'Or

Alain Seksig : « L'école reste le socle de la République laïque »

Les Pep 21 organisent notamment, avec la Ville de Dijon, ce samedi 9 décembre à 16 heures, une conférence-débat "École, République et laïcité" avec Alain Seksig, secrétaire général du Conseil des sages de la laïcité et des valeurs de la République. Il répond à nos questions.

Alain Seksig, qu'est-ce que le Conseil des sages de la laïcité et des valeurs de la République dont vous êtes secrétaire général ?
« C'est une instance qui a été créée en janvier 2018 par Jean-Michel Blanquer lorsqu'il était ministre de l'Éducation nationale. Elle est composée d'une vingtaine de membres. Nous sommes tous spécialisés sur la question de la laïcité, mais nous nous appuyons aussi dans chaque académie sur des équipes "laïcité valeurs de la République". Le rôle de ces deux instances est d'accompagner les équipes pédagogiques dans l'application de la laïcité au quotidien dans les établissements scolaires.



Alain Seksig est secrétaire général du Conseil des sages de la laïcité et des valeurs de la République. Photo DR

« Par exemple, le Conseil des sages a conçu un vade-mecum avec des fiches pratiques, mais qui restent modulables. Elles vont intégrer la note de

service signée le 31 août 2023 par le ministre Gabriel Attal sur l'interdiction dans les établissements scolaires d'habits tel que l'abaya ou le qamis. »

« Il faut souligner que l'école n'est pas dépourvue d'atouts pour appliquer au mieux le principe de laïcité, à commencer par ses équipes pédagogiques. »

Alain Seksig, secrétaire général du Conseil des sages de la laïcité et des valeurs de la République

Cette clarification ministérielle était très attendue, notamment par les chefs d'établissement. Comment l'expliquez-vous ?

« Il est vrai qu'entre 1989 et l'apparition des premiers voiles à Creil et 2004 avec la loi sur la laïcité, nous avons connu une période d'indécisions et d'atermolements pendant laquelle c'est plutôt le "pas de vagues" qui faisait autorité. Il semble désormais que le temps de la clarté et de l'autorité de la règle soit revenu. »

Pour autant, la laïcité ne s'arrête pas aux murs des écoles...

« C'est vrai qu'elle concerne toute la société, mais l'école reste tout de même le socle de

la République laïque. Ce n'est pas un hasard si les ennemis de la République concentrent leurs coups sur l'école. On l'a constaté malheureusement par les assassinats de Jonathan Sandler, Samuel Paty ou Dominique Bernard par des islamistes qui ne sont bien sûr aucunement représentatifs des musulmans de France. Mais il faut aussi souligner que l'école n'est pas dépourvue d'atouts pour appliquer au mieux le principe de laïcité, à commencer par ses équipes pédagogiques. »

● F. J.

Conférence gratuite et ouverte à tous, à 16 heures ce samedi, dans les locaux de l'Irress (2, rue Professeur-Marion à Dijon).

LE BIEN PUBLIC fait la Foire

LA GAGNANTE DE NOTRE GRAND JEU SUR LA FOIRE DE DIJON

M et Mme TRAPET au siège de notre journal

C'est avec grand plaisir que nous avons remis à Mme TRAPET, l'invitation pour un repas pour 2 personnes au restaurant William Frachot afin de découvrir l'excellence gastronomique dans un prestigieux 2 étoiles Michelin.

Encore toutes nos félicitations à Mme TRAPET et un grand merci à tous les participants !

RESTAURANT William Frachot

SALON DES MAIRES DE LA CÔTE D'OR

14 & 15 décembre 2023 Parc des Expositions Dijon

Visitez le salon des Maires de la Côte-d'Or !
Un salon au service des élus et décideurs territoriaux.

Plus de 100 exposants, des conférences et temps forts, des espaces thématiques... Plus d'infos

Inscription en ligne obligatoire www.salondesmaires21.fr

Un salon organisé par **AMF 21** Avec **LE BIEN PUBLIC** En partenariat avec **Côte d'Or**, **RÉGION FRANCHE COMTE**, **Dijon**, **LES FRANCHES COMTES**

SCANNEZ MOI !